CERTIFICAT QUALIBAT

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E80127** **VALABLE JUSQU'AU** **08/02/2024**

ÉDITÉ LE 21/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/11/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 9 086

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 388 893 513 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4906046 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 000000144535577

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 000000144535577

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/12/2022

Raison sociale : BORDRON ASSOCIES (SAS)

11 RUE BEAUREGARD
49300 CHOLET

Téléphone : 02 41 55 41 28 **Fax :** 02 41 55 41 01

Portable :

Responsabilité légale :
CESBRON PHILIPPE CO-GÉRANT / VITET CYRIL CO-GÉRANT / SOUCHET CHRISTIAN CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@bordron-associes.fr

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 124 491 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.